



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Marc Deslauriers, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), pour être tenue **le mercredi 22 juillet à 17 h 45** en la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant :

- 1** Ordre du jour - Adoption
- 2** Projet La Perdriole - Contamination d'un terrain - Transaction et autorisation de travaux de décontamination
- 3** Période de questions
- 4** Levée de la séance

Signé à L'Île-Perrot, ce 21 juillet 2026.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier